

BULLETIN MUNICIPAL DE POUSTHOMY



©Condomines Aurelie

MEILLEURS VOEUX 2021

MAIRIE :

Le Bourg
12 380 POUSTHOMY

05 65 99 65 01

mairie.pousthomy@orange.fr

Ouverture du secrétariat au public :

• Le Mardi :

De 10h00 à 12h00
Et
de 14h00 à 16h00

• Le vendredi :

de 14h00 à 16h00

MOT DU MAIRE

A l'aube de la nouvelle année je viens vous souhaiter mes vœux les plus chers et les plus sincères de Bonne et heureuse année et de bonne santé pour vous même et toute votre famille. Après une année très difficile à cause de cette crise sanitaire due à la covid 19 il faut espérer que l'année 2021 soit porteuse d'espérance, de réussite et anéantisse ce virus.

Ce bulletin retrace les réalisations de l'année écoulée que nous aurions souhaitées plus nombreuses.

Espérons que cette nouvelle année nous permette d'effectuer les travaux.

Que cette nouvelle année vous apporte la joie le bonheur qu'elle vous donne la santé, qu'elle nous permette de nous rassembler autour de festivités, que nous puissions organiser des rencontres, des manifestations ,des évènements, échanger avec les associations.

Je remercie tous ceux qui m'épaulent, m'accompagnent dans mes fonctions, le personnel et les élus.

Moi- même et l'ensemble du conseil municipal restons à votre service , et à votre écoute. Ne manquez pas l'occasion de nous interpeller.

Très belle et heureuse année 2021.

Nous remercions les anciens élus du Conseil Municipal qui n'ont pas désiré se représenter. Merci pour leur engagement et le travail accompli dans l'intérêt général.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'équipe nouvellement élue le 15/03/2020 a été installée le 25 mai ; la prise en fonction a été retardée du fait de la crise sanitaire La Covid 19.

Le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire et des trois adjoints .Des commissions ont été créées :

- commission finances budget
- commission bâtiments communaux -aménagement village
- communication
- appel d'offres
- associations

La commune adhère à différents organismes et syndicats ; Il a été procédé à la désignation des délégués de la commune :

- délégués à la communauté de communes Monts Rance et Rougier :

titulaire : Alain CONDOMINES – suppléant : Bernard BOUSQUET

- délégués au SIAEP des Rives du Tarn : VILLENEUVE Sébastien – BOUSQUET Bernard- LAVABRE Jacqueline- JAMMES Karol

- délégué au SIEDA : MERIC Patrice

- délégués au Parc Naturel Régional des Grands Causses : GARRIGUES Nathalie

- délégué à Aveyron Ingénierie : LAVABRE Jacqueline

- délégué à Aveyron Culture : BOUSQUET Bernard

Communauté de communes Monts Rance et Rougiers :

Le bureau est composé du président et des vice-présidents

FONCTION	NOM-PRENOM
PRESIDENTE	ALIES Monique
1° Vice - Président : Commission Attractivité - Économie	TOUZET Cyril
2° Vice - Président : Culture	SLEIZAK Richard
3° Vice - Président : Aménagement de l'espace communautaire	RIVEMALE Patrick
4° Vice - Président : Action sociale	ARNOULD Bernard
5° Vice - Président : Finances - Évaluation et prospective	CHIBAUDEL Claude
6° Vice - Président : Tourisme	WOLKOWICKI Michel
7° Vice - Présidente : Communication - Numérique	SOLIER Anne-Claire
8° Vice - Président : Voirie Communautaire - Travaux Communaux	VIALA Patrice
9° Vice - Président : Environnement	ROUSSET Jean-François

La communauté de Communes a créé 9 commissions ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres ; les conseillers se sont inscrits dans les commissions et participent aux réunions.

- Commission attractivité -économie : CONDOMINES Alain

- Commission tourisme : BOUSQUET Bernard – SERRES Marlène

- Commission culture : GARRIGUES Nathalie
BOUSQUET Bernard

- Commission mobilité communication numérique :
MERIC Patrice- VILLENEUVE Sébastien

- Commission aménagement de l'espace communautaire : LAVABRE Jacqueline – VILLENEUVE Sébastien

- Commission voirie communautaire travaux communaux : CONDOMINES Alain – JAMMES Karol – SERRES Daniel

- Commission action sociale : CANTALOUBE Séverine

- Commission environnement : CANTALOUBE Séverine - LAVABRE Jacqueline

-Commission finances – évaluation et prospective :
CONDOMINES Vanessa

ETAT CIVIL

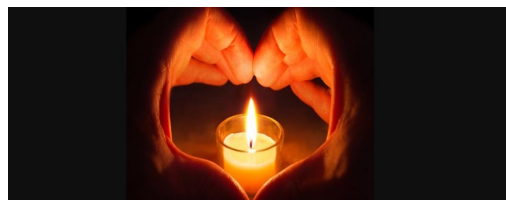
DECES :

Pierre KESENNE : le 24.05.2020

Albert BOULENC : le 03.06.2020

Georgette BLANC : le 25.06.2020

Joseph MIRANDE : le 15.07.2020



URBANISME

Au cours de l'année 2020, le nombre d'autorisation d'urbanisme déposé et délivré a été de :

- | | |
|--|---------------|
| - Permis de construire : déposés : 4 | délivrés : 4 |
| - Déclaration préalable : déposées : 5 | délivrées : 5 |
| - Certificat d'urbanisme a : déposés : 4 | délivrés 4 |
| - Certificat d'urbanisme b : déposés 3 | délivrés : 2 |

BUDGET 2020

Budget général 2020

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	278 191.00 €	278 191.00 €
INVESTISSEMENT	489 803.00 €	489 803.00 €

Budget eau et assainissement

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 420.00 €	11 420.00 €
INVESTISSEMENT	67 270.00 €	67 270.00 €

Budget lotissement

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	146 783.00 €	146 783.00 €

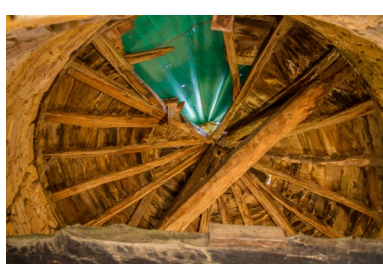
AU COURS DE L'ANNEE 2020

Inauguration du Moulin à Vent

Le 2 février 2020.

Les travaux de restauration ont été faits sous l'ancienne municipalité ,patrimoine bâti réhabilité avec goût .Très belle réalisation . Beaucoup de monde fréquente ce lieu.

Nous remercions très sincèrement Anna pour son dévouement pour l'ouverture quotidienne et l'entretien régulier du Moulin à Vent .



Auberge des Arcades

Suite à l'arrêt de l'activité de Mr BELOT Christian que nous remercions pour ces années passées sur la commune, pour son professionnalisme, le conseil a recherché un nouveau gérant.

Monsieur MACCHIONNE Laurent habitant la commune nous a manifesté son désir de vouloir ouvrir un foot-truck et même de reprendre la gérance de l'Auberge.

Après maintes échanges, rencontres nous avons fait le choix de lui confier la gestion de l'auberge. La commune a racheté un minimum de matériel à Monsieur BELOT Christian du fait que la Commune louait jusqu'à présent cet établissement sans équipement suffisant.

Le coût de cette acquisition est de 2 730,00 €

A cause de la crise sanitaire et du confinement la fermeture du restaurant lui a été imposée depuis le mois de novembre .

Espérons une ré- ouverture prochainement.

Mise en place d'un marché de producteurs

A la demande de producteurs, la commune a créé un marché de vente de produits locaux ; ce marché se tient tous les vendredis sur la place Pierre Bèzes à partir de 18h jusqu'à 20h30 ; les producteurs proposent légumes , viandes, pains ...

Tous nouveaux exposants sont les bienvenus. Contacter la Mairie au 05 65 99 65 01 ou au 06 31 66 45 30

Entretien du village

Une journée de nettoyage du village avec l'association Pousthomy Patrimoni a été organisée en vue du passage du tour de France. Merci aux nombreux habitants qui ont participé.

Considérant la sécheresse qui a sévi pendant l'été, il a été demandé aux propriétaires le débroussaillage des parcelles situées en bordure des habitations, parcelles couvertes de végétations denses et qui présentaient un danger, un risque d'incendie . Merci très sincèrement à ceux qui ont assuré cet entretien , qui est une obligation .

Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent pour l'embellissement de notre village.

Il faut noter également que les agents de la Communauté de Communes interviennent pour l'entretien des espaces publics ; la commune paie leur prestation.

Passage du Tour de France

Le 4 septembre le village a connu son premier passage. Evènement qui a rassemblé beaucoup de monde. Les habitants du village se sont impliqués dans cette manifestation par la décoration de leurs maisons (pose de banderoles, vélos,,).).

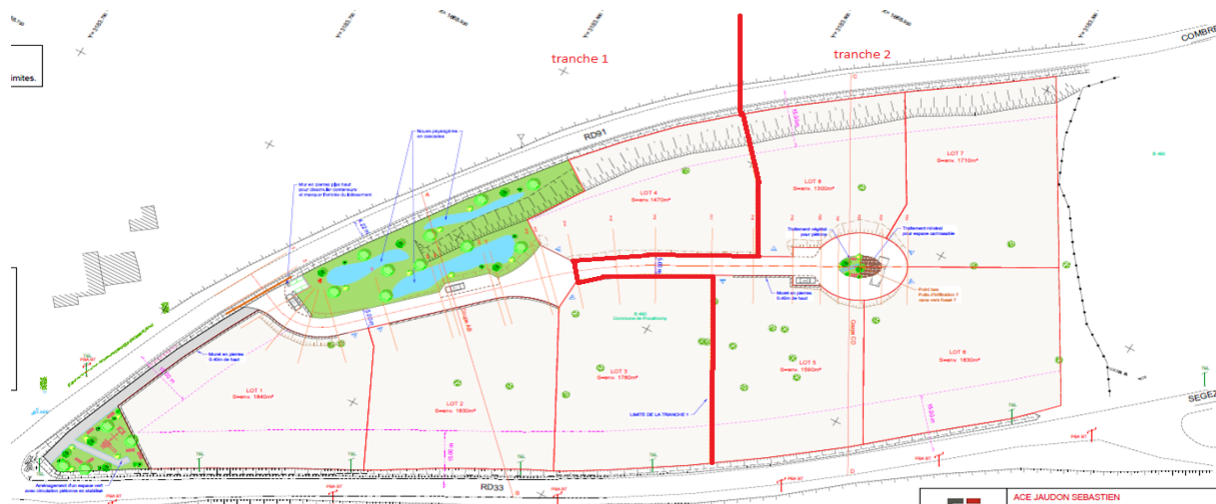
Nous remercions la mairie de BELMONT SUR RANCE pour le prêt de barrières et la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier pour le transport.



Lotissement du Moulin à Vent

Les travaux devraient se terminer fin mars. L'entreprise GUIPAL interviendra pour implanter les éléments du projet routier nécessaires à la construction définitive de la route, talus, revêtements et la mise en place de la citerne que nous devons installer pour le service incendie. (La borne n'a pas le débit suffisant correspondant aux règles en vigueur ; pas de dérogation possible).

Les quatre lots viabilisés peuvent être mis à la vente, le prix a été fixé à 15€ le m²



Eau

Depuis le premier janvier deux mille vingt la Commune adhère au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Rives du Tarn .La compétence eau ne concerne plus la Commune ; il faut s'adresser au SIAEP.

Néanmoins en septembre nous avons été sollicité par des habitants de hameaux ,écarts qui n'avaient plus d'eau car les sources alimentant leurs habitations avaient tari. Devant cette situation et en accord avec le SIAEP des Rives du Tarn, la commune a décidé de fournir des cuves d'eau aux habitants de ces écarts. Ce coût a été endossé par la collectivité.

Suite à cela et par solidarité et humainement nous avons mis à disposition aux habitants des écarts qui l'ont souhaité des packs d'eau et ensuite donné l'autorisation de venir chercher l'eau au robinet de la mairie

Deux requêtes formulées auprès de la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX :

- La première a été déposée par trois personnes qui sollicitent l'annulation du jugement du 10 juillet 2020 par lequel le tribunal administratif de Toulouse a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la délibération du 17 juillet 2018 du conseil municipal de Pousthomy adoptant un schéma de distribution d'eau potable pour la commune en tant que celui-ci ne prévoit pas la desserte de tous les secteurs de la commune et de mettre à la charge de la commune de Pousthomy la somme de 3000€ au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative ainsi que les entiers dépens.

- une deuxième requête a été déposée par deux propriétaires qui sollicitent l'annulation du jugement du 29 juin 2020 par lequel le tribunal administratif de Toulouse a rejeté leur demande concernant un chemin.

Afin d'apporter et de donner les éléments de réponse pour ces affaires la commune a dû prendre un avocat, Maître Françoise DUVERNEUIL..

Coût pour la commune en frais d'avocat 2 640.00 € x 4

Urbanisme : PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est porté par la Communauté de Communes Monts Rance et Rougiers.

Ce dossier qui sera soumis à enquête publique définira le zonage des communes, délimitera les zones constructibles. Une modification par rapport à la carte communale actuelle sera apportée : certains des terrains classés en zone U ne le seront plus dès que le PLUi sera adopté.

Ce document sera applicable pour une durée de 10 ans.

TRAVAUX REALISES

Salle des Fêtes : Réfection de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques

Les travaux ont consisté à la réfection de la toiture par la société GERMA : désamiantage et pose du bac acier. L'installation des panneaux photovoltaïques a été réalisée par la société SOLAR PHOTOVOLTAIQUE.

Le coût total de ces travaux avec raccordement ENEDIS s'élève à 61 169,60 € HT.

Le revenu annuel estimé est de l'ordre de 4 894 € HT. Un prêt sera contracté pour le financement de cette opération. Un contrat de rachat d'électricité a été conclu sur une durée de 20 ans

Salle de réunion du Conseil

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ROQUES de ST SERNIN et pour l'électricité par l'entreprise BOUSQUET Léo de MOULIN MAGES

Le coût des travaux s'est élevé à 8 185.13 € HT

Le financement de cette opération a été assuré par une subvention de l'État au titre de la DETR de 2 046.00 €, une subvention du Département 1 900.00 € et un autofinancement à hauteur de 4 239.13 € HT

Logement T3 au dessus de la Mairie

Réfection des peintures et des sols

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise DENNY Philippe de POUSTHOMY

Coût : 5 551.01 € TTC

Il est prévu également le changement des radiateurs pour un montant de 1 674.00 € TTC

Acquisition défibrillateur

Le coût est de 1 744,74 €. Il a été posé à l'entrée de la salle des fêtes, sous le porche.

Travaux de voirie

Voirie :

- goudronnage du chemin de Frègéal ; coût 5 760 € TTC
- reprofilage et création de coupe d'eau chemin du Shauguet coût 3 042 € TTC pour accéder à l'habitation située à Roque de Gorp.

Travaux voirie réalisés par la Communauté de Communes

- goudronnage du chemin du Mazet (depuis l'intersection avec la RD 33 au Pont jusqu'à la Guine)
- enrochement à la sortie du chemin à la Borie de Reynes
- chemin de la Roque : tête d'un aqueduc refait -préparation pour le goudronnage en 2021
- chemin de la Jasse de Bordeaux à Lasbordes: préparation pour le goudron -curage des fossés

Acquisition des plaques des noms des rues avec numéros

Coût 3 133 ,20 € TTC avec une aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux de 1 076.00 €

La pose sera faite par les membres du Conseil ; une autorisation devra être demandée aux propriétaires pour la pose de la plaque du nom de rue . La pose des numéros sera faite par le propriétaire du bâtiment.



Régulation de chemins

Les relevés du géomètre sont en cours afin de mettre à jour le cadastre.

PROJETS 2021

Construction d'un garage communal

Ce projet a été initié sous l'ancien conseil,

Sa réalisation a pris du retard par le fait de la crise sanitaire de la covid 19 et qu'un bornage de la parcelle doit être fait avant de commencer le terrassement vu la configuration du terrain.



Travaux bâtiment de la Mairie

Changement des fenêtres et de la porte d'entrée;
Aménagement intérieur du secrétariat.

Assainissement collectif

Avant de réaliser les projets concernant l'aménagement du village, places, traversée du bourg, wc publics..., nous devons en premier lieu entreprendre la réhabilitation des réseaux d'assainissement et la construction d'une station d'épuration". Sujet très important pour la Commune et un enjeu important pour notre environnement : Assurer la salubrité publique pour prévenir une pollution.

L'interdiction de rejets directs non conformes dans l'environnement s'impose à tous. L'assainissement collectif reste la seule solution dans les secteurs agglomérés car la réalisation d'installation d'assainissement autonome aux normes n'y serait techniquement pas possible (par exemple dans le bourg ancien).

Le service d'assainissement collectif géré par la commune prend en charge la partie création/réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et la partie traitement de ces eaux par l'installation d'une station d'épuration adaptée.

Il amène une facturation à l'ensemble des abonnés bénéficiaires de ce service sur la base d'une part fixe par an et d'une part proportionnelle au m³ d'eau réellement consommée et rejetée dans le réseau communal. (Une redevance de 0,25€/m³ est également facturée au titre de l'Agence de l'eau).

Des aides sous conditions sont attribuées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental. Pour en bénéficier, il faut que la redevance due par les abonnés à ce service soit supérieure à 1,50€/m³.

Actuellement les redevables à l'assainissement collectif paient une redevance de 0,20€/m³ auquel s'ajoute une part fixe de 20€ et de la redevance pour la modernisation des réseaux de 0,25€/m³ ce qui porte le prix total à 0,61€/m³. (en moyenne pour un foyer composé de 4 personnes, la consommation serait de 120 m³ d'eau par an).

La collectivité a confié au bureau d'études A2E la mission d'établir un avant-projet pour la réalisation de l'assainissement collectif du village (réseau de transfert et station d'épuration).

Le choix de la station se portera très certainement sur une station d'épuration de type filtres à roseaux, alimentée par un réseau de collecte des seules eaux usées à l'exclusion des eaux pluviales.

Certes ces travaux impliquent des contraintes, des désagréments mais permettront de ne plus polluer l'environnement, de nous mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation, de supprimer les mauvaises odeurs en été et d'améliorer notre cadre de vie.

Pour information, les propriétaires dont les habitations ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif doivent installer un système d'assainissement non collectif à leur frais ; coût de plus de 6 000 € à 8 000 € suivant le système mis en place.

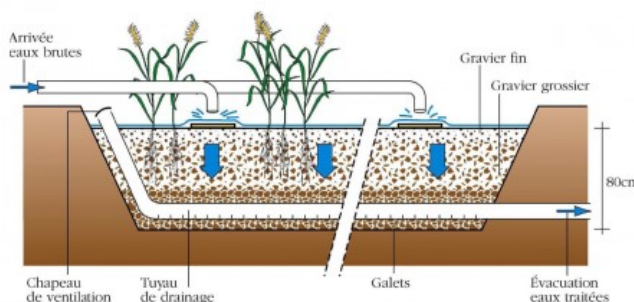
Pour le bon fonctionnement de leurs installations, ces propriétaires sont en plus chargés de l'entretien général et de la vidange régulière de la fosse toutes eaux à leur frais. Ils doivent également payer une redevance pour le contrôle obligatoire de leur installation assuré par le SPANC.

Les habitations qui peuvent être raccordées au réseau collectif assurent aux propriétaires moins de soucis . C'est la collectivité qui effectue la réalisation des travaux, la gestion et le bon fonctionnement du système et, pour ce faire un règlement de service d'assainissement est mis en place pour encadrer les relations entre la collectivité et les usagers du service.

Au vu de tout cet argumentaire, nous vous informons que la redevance sera revue lors de la préparation des budgets suivant les orientations budgétaires qui seront décidées pour notre commune.



Réseau d'assainissement collectif



Station de traitement type filtre planté de roseaux

INFORMATIONS

Tri sélectif

La préservation de notre environnement doit nous conduire à avoir un comportement responsable pour la gestion des déchets. Il faut trier ,ne pas gaspiller, fréquenter la déchetterie pour les déchets non destinés à la collecte.

Ne pas les déposer dans les bacs jaunes ni les laisser sur la place publique.

Chaque foyer peut venir retirer en mairie un sac pour effectuer le tri .(sac fourni par la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier).

Registre nominatif recensant les personnes vulnérables

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel (grand froid, épidémie,,,) un plan d'alerte et d'urgence est instauré dans chaque département . Déclenché par le Préfet, ce plan d'alerte vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

La mairie est donc chargée de recenser sur un registre nominatif les personnes âgées, handicapées isolées et de tenir à jour ce document .

Toute personne de plus de 65 ans ou les personnes présentant un handicap éprouvant un sentiment d'isolement ,personnes vulnérables, malades peut contacter la mairie pour s'inscrire sur ce registre ou contacter les élus.

Cette inscription est facultative, à votre demande ; aucune inscription sur le registre ne se fera sans l'accord de la personne concernée.

COVID-19

Il est rappelé que le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus sur la voie publique sur tout le territoire du département de l'Aveyron ou dans un lieu recevant du public.

Travaux et construction

Tous travaux d'aménagements, de modification, d'agrandissement, de rénovation de votre maison, (changement de fenêtres, installation d'une véranda, construction d'un abri à jardin, ...) d'une grange ou autres doivent faire l'objet d'une demande préalable de travaux ou d'un permis de construire, les imprimés sont à retirer au secrétariat de Mairie ou à télécharger sur [service public.fr](http://service.public.fr)

De même, un permis de démolir est obligatoire pour toute démolition même partielle d'un bâtiment.

Les dossiers sont instruits par Aveyron Ingénierie. Sans leur autorisation, les travaux sont interdits et sanctionnés par la loi.

Passeport et carte d'identité

Les démarches pour la création ou le renouvellement des passeports et cartes d'identité sont à effectuer auprès des mairies de Belmont / Rance , Saint Affrique ou Lacaune.

Ces démarches se font sur rendez-vous auprès des mairies concernées. Vous pouvez commencer à compléter votre dossier sur la site www.ants.fr - rubrique « Vos démarches » - passeport et carte nationale d'identité ou venir retirer un dossier en Mairie.

Recensement militaire

Dés l'âge de 16 ans, les jeunes filles et jeunes garçons de nationalité française, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (délai de 3 mois) avec le livret de famille. Ces démarches sont obligatoires pour l'inscription aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi que pour l'obtention du permis de conduire.

Chiens et Chats

Un arrêté d'interdiction de divagation des chiens et des chats a été pris. Il est rappelé que les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse sur le domaine public .

Il est très désagréable de trouver des excréments dans les rues , dans les espaces publics , dans les aires de jeux pour enfants. Les propriétaires doivent respecter et ramasser

Egalement, faire stériliser les chats pour éviter une reproduction non contrôlée serait souhaitable.

Ne laissez pas
votre **CHIEN**
vandaliser les rues



INTERCOMMUNALITE



Avec la mise en place d'une nouvelle équipe, faisant suite à la période électorale, la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier repart pour cette nouvelle mandature avec beaucoup d'ambition. La période précédente a permis de structurer les services et d'harmoniser les pratiques, tout en lançant des projets structurant pour notre territoire :

Réseau de santé Communautaire (3 sites : Saint-Sernin-sur-Rance, Belmont-sur-Rance et Camarès),
Camping de Pousthomy et renforcement de l'attractivité de la Base de Loisirs « La Chaussée du Lapin » à Saint-Sernin-sur-Rance,
La construction de la Z.A. Bel Air de Camarès,
Eco-musée de Montaigut.

Et bien d'autres projets et initiatives, tous destinés à améliorer le quotidien des habitants et renforcer l'attractivité pour ceux qui souhaitent s'y installer.

Les mois à venir vont être marqués par la démarche du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal initié depuis une année, projet de territoire devant nous permettre de nous doter de pratiques plus vertueuses. La Convention Territoriale Globale devra nous éclairer sur la situation « Sociale » de notre collectivité. Du diagnostic final, des mesures seront prises en faveur des plus jeunes, tout comme pour nos anciens pour venir compléter, voire améliorer les dispositifs existants (crèches, centres de loisirs, relais des assistances maternelles, EHPAD, transport à la demande, etc, ...). Les efforts concernant l'entretien de nos voiries, ainsi que les initiatives en faveur de la gestion optimisée de nos déchets seront maintenues. Notre office de tourisme a opéré sa mue depuis quelques années, elle travaille d'arrachepied pour mieux faire connaître notre beau pays. Des projets d'envergure vont voir le jour dans les années à venir :

Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Sylvanès,
Maison d'Interprétation des statues Menhirs,
Centre de loisirs de Belmont-sur-Rance,
Valorisation de nos sentiers et création d'un Espace Trail.

Vous l'aurez compris l'ensemble des services de la Communauté de Communes restent mobilisés.

CONTACT

☎ 05 65 49 37 80
✉ contact@ccmrr.fr
🌐 www.ccmrr.fr ou [@ccmrr](https://www.facebook.com/ccmrr)



INFOS DÉCHETTERIES

Horaires Déchetterie Belmont-sur-Rance	Horaires Déchetterie Saint-Sernin-sur- Rance	Horaires Déchetterie Camarès
LUNDI : 13H00 à 17H30	LUNDI : 7H45 à 12H00	LUNDI : 7H45 à 12H00
JEUDI : 7H45 à 12H00	JEUDI : 13H00 à 17H30	MERCREDI : 13H30 à 17H30
SAMEDI : 9H00 à 12H00 (tous les samedis de l'année)	SAMEDI : 9H00 à 12H00 (tous les samedis de l'année)	VENDREDI : 13H30 à 17H30
		SAMEDI : 8H00 à 12H00 (1er octobre au 31 mai : 1er samedi du mois 1er juin au 30 septembre : 1er et 3ème samedi du mois)

EN DÉCHETTERIES, J'AMÈNE

Encombrants, Déchets d'éléments
d'ameublement (meubles,
matelas, etc),
Végétaux, Bois,
Ferailles, Gravats,
Déchets d'Équipement Électriques
et Électroniques (télé, frigo, etc),
et bien d'autres déchets !

TRI SÉLECTIF

DANS CETTE POUBELLE JE METS

Emballages papier-carton, Boîtes à hamburger & pizza, Briques alimentaires, Emballages en carton, Emballages de produits d'entretien ménager, Emballages de produits alimentaires, Emballages de produits d'hygiène, Films de suremballage en plastique étirable, Aérosols, Barquettes en aluminium, Conserves en acier et aluminium, Bouteils et couvercles en acier et aluminium, Journaux, magazines, revues, catalogues, Enveloppes (papier et sans fondrière), Annuaire, Prospectus

JE LES DÉPOSE EN VRAC SANS SÂC, BIEN VIDÉS APLATIS ET NON IMBRIQUÉS

ORDURES MÉNAGÈRES

DANS CETTE POUBELLE JE METS

Barquettes en plastique et en polystyrène, emballages de sandwich, paquets de café, pots de yaourt et de crème fraîche, couches culottes, rasoirs jetables en plastique, tubes de crème, jouets, etc., Papier photo, papier peint, lingettes, couches et mouchoirs souillés en papier, Capsules de café, blisters de médicaments, tubes métalliques, etc., Polystyrène, Viande, os, poisson, litière d'animaux, etc.

La Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier c'est



Des projets au service du territoire



Mutualisation des services

Grâce à de multiples compétences



Collecte, traitements des déchets et gestion des déchèteries



Création et entretien de la voirie



Développement de l'économie



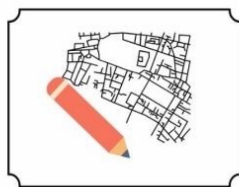
Action sociale, habitat et réseau de santé



Tourisme



Construction et gestion des équipements culturels et sportifs



Aménagement de l'espace et urbanisme

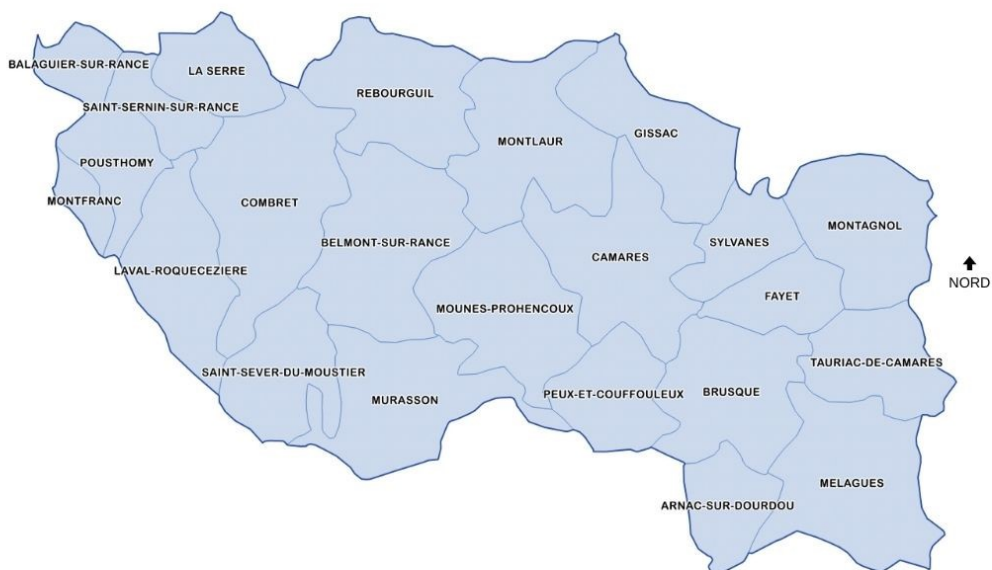


Protection de l'environnement



Gestion des rivières et préventions des inondations

La carte de la Communauté de Communes composée des 23 communes.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Ecole publique de Saint Sernin

Malgré une année perturbée, plusieurs projets ont pu être menés à bien.

Les CE2-CM, avec l'aide de l'artiste Jade Gomes, ont réalisé un film sur Victor, l'enfant sauvage. Après avoir imaginé le scénario, ils ont filmé les scènes un peu partout dans le village puis enregistré la bande son entre janvier et juin. Au mois d'octobre, ils ont fait le montage et ont pu projeter leur film à la salle Saint Martin, devant un public nombreux.

Ils ont également participé au projet « chant choral » en lien avec l'abbaye de Sylvanès. Le projet s'est arrêté en mars avec Mélodie Leclerc, mais il a pu reprendre en octobre Marine Desola pour un tour du monde en chansons.

Comme tous les ans, les deux classes ont pu bénéficier des interventions en Occitan de Nadège Combes et de la venue des étudiants de la Maison Familiale pour travailler sur des sujets autour de la nature.

Nous avons innové pour le spectacle de Noël. Cette année, les enfants ont été filmés, ce qui a permis aux parents de voir le travail réalisé avec Michèle Vidal, l'intervenante en musique et de conclure cette année 2020 sur une note joyeuse.

L'équipe éducative



Verger Mémoire

Cette année encore l'association du Verger Mémoire a pu opérer la bonne humeur au pressage traditionnel des pommes et la réalisation du jus bien que dans un contexte compliqué.

L'été très chaud nous a contraint à avancer la date du pressage de plus de deux semaines, celui-ci s'est donc déroulé lors du week-end du 9 octobre et dans des conditions sanitaires particulières avec port du masque obligatoire et un respect des distanciations. Malgré les températures très élevées du mois d'août, nous avons pressé 12 tonnes de pommes et le jus comme toujours de bonne qualité.

Merci à toute l'équipe qui a su répondre présent et a participer à un bon moment de convivialité en cette année difficile

Ecole Privée Sainte Marie

L'Association des Parents d'élèves et l'équipe pédagogique de l'école Sainte Marie vous souhaitent à tous et à toutes une excellente année 2021 !

L'école Sainte-Marie accueille cette année 30 élèves de 2 à 11 ans. Les élèves sont répartis en deux classes : La classe des maternelle-CP encadrée par Mme Johannet. La classe des CE1-CE2-CM1-CM2 encadrée par Mme Chassaing.

Après cette année 2020 marquée par un confinement et l'école à la maison, nous avons pu malgré tout poursuivre et finaliser des projets restés en suspens.

En septembre 2020, nous avons réalisé une fresque colorée sur le mur de la cour de récréation. Un travail autour du conte et de l'imaginaire chapeauté par Mme Fourier, artiste plasticienne.

De plus, les séances d'EPS autour du rugby avec l'intervention de Mr Curaut, éducateur sportif au club de rugby de Saint Affrique ont pu reprendre lors de ce début d'année scolaire.

Notre collaboration avec les résidents et le personnel de la maison de retraite le Clos Saint François de Saint Sernin se poursuit malgré la situation sanitaire.

Des échanges de chants, de lectures, de photos et une visite pour Noël permettent aux élèves de rester en contact avec leurs aînés.

De même, le partage de connaissances avec les élèves de la MFR Valrance a pu reprendre son cours lors de la JTT en novembre dernier ainsi que lors d'ateliers en classe...masqués !

Par ailleurs, l'apprentissage de l'anglais dès la maternelle est une de nos priorités. En effet, Mr Lester, professeur d'anglais au collège Saint-Michel, poursuit ses interventions auprès de nos élèves chaque semaine afin de leur apporter un apprentissage de l'anglais concret, réel, motivant, immersif et très apprécié.

Un spectacle de Noël filmé, un spectacle de fin d'année en préparation...Il en faudra plus aux élèves, à l'équipe éducative et aux parents de l'école Sainte Marie pour se démoraliser !

Nous vous remercions pour votre participation aux différentes ventes organisées par l'APEL, à savoir la vente de gâteaux « Bijou », et la vente de livrets de recettes personnalisés par les enfants. Les bénéfices ainsi apportés permettent de financer une partie des diverses activités pour nos enfants : intervenants en anglais, en musique, en occitan, projets artistiques et sportifs, sorties et voyage scolaire.

Tous ces projets, collaborations et réalisations sont possibles grâce à votre participation.

Pour cela nous vous disons un grand merci à tous.

Le bureau APEL et les enseignantes de l'école Sainte Marie.



Pousthomy Patrimoni

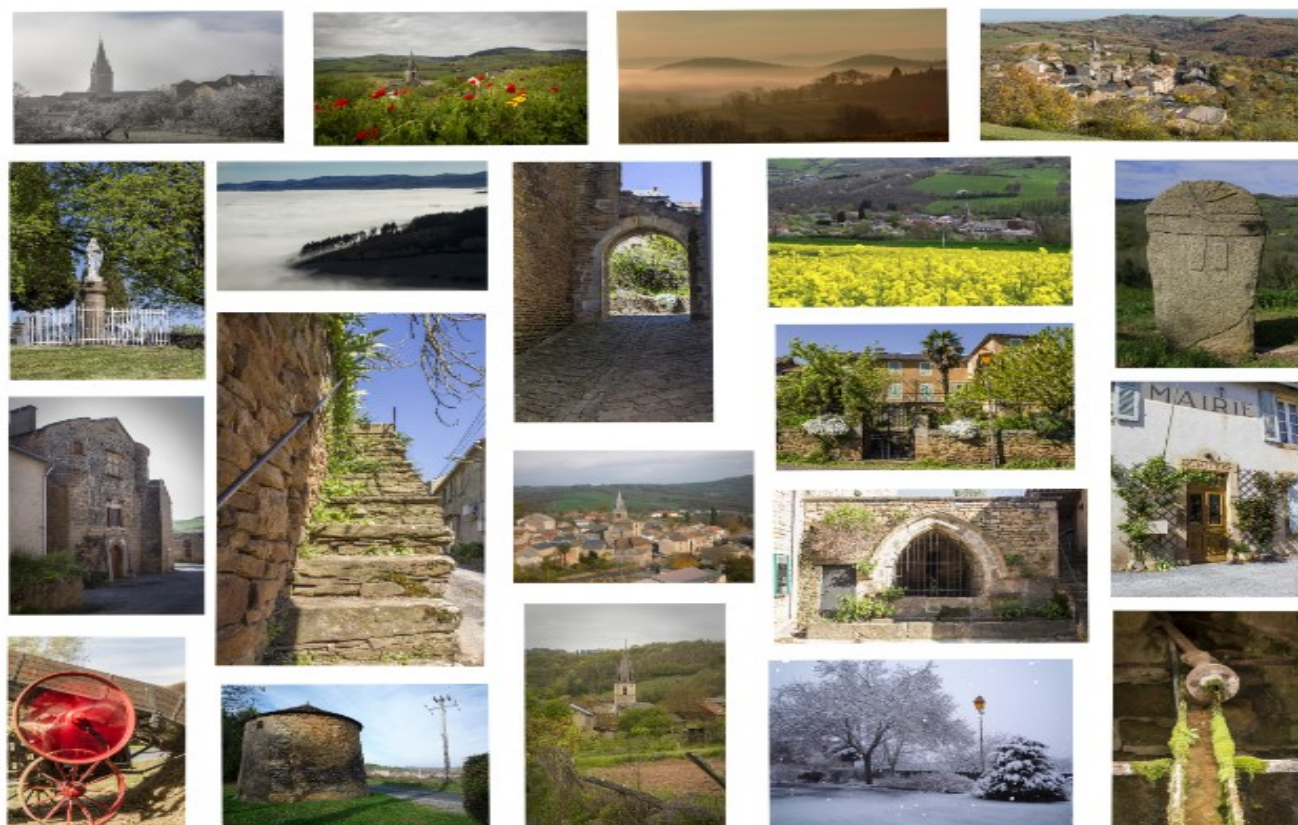
Les membres du bureau se sont réunis en février 2020 ;un programme a été établi pour l'organisation de manifestations pour le printemps :

- nettoyage et peinture des bancs de l'Église
- le loto en avril
- en mai nettoyage d'un sentier de randonnée.

La crise sanitaire 'la Covid 19'ne nous a pas permis de les réaliser.

Seulement ,nous avons pu participer à la journée de nettoyage du village fin août avant le passage du Tour de France.

Après cette année 2020 très particulière qui vient de s'écouler nous espérons retrouver les adhérents de POUSTHOMY PATRIMONI nombreux en 2021,si le contexte sanitaire le permet , pour organiser des animations qui seront les bienvenues pour retrouver du lien.



NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : le 112 ou le 17

SAMU : le 112 ou le 15

Pompiers : le 112 ou le 18

Ambulance Cabanes : 05.65.99.61.60

PERMANENCES SERVICES PUBLICS

Démarches administratives : www.service-public.fr



Sécurité sociale (salle de la Mairie à St Sernin sur Rance)

Le 2ème jeudi du mois de 14h à 15h30



L'essentiel & plus encore

MSA (salle de la Mairie à St Sernin sur Rance)

le 2ème mercredi du mois de 9h à 12h



CAF (av de Caylus à St Affrique)

tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h



Assistante sociale (av de Caylus à St Affrique)

sur rendez-vous au 05.65.75.83.00



ADMR de St Sernin sur Rance : 05 65 49 01 76

Lundi et vendredi 8h30 - 12h00 et jeudi 13h00 - 16h30

REBECCA Point Info Seniors 05 65 49 97 04

Rendez-vous au bureau ou à domicile du lundi au jeudi de 09h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Tous les jeudis matin la permanence à St Sernin dans les locaux de la Mairie.



Trésorerie du Rance et Rougiers (ouverture au public lundi , mardi et jeudi :
de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h)

Bureau de BELMONT / RANCE (05.65.99.91.33)

Permanence Oc'Teha

SAINT-SERNIN-SUR-RANCE
(4^e mardis du mois)
DE 10H A 12H
A LA MAIRIE

26 janvier 2021	27 juillet 2021
23 février 2021	24 août 2021
23 mars 2021	28 septembre 2021
27 avril 2021	26 octobre 2021
25 mai 2021	23 novembre 2021
22 juin 2021	28 décembre 2021